

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Villeurbanne (69100)

Premier tour

– le 11/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

La Métropole doit adopter un plan vélo. Etes-vous prêt à le soutenir et quelle sera l'ampleur de votre action à l'échelle communale en faveur du vélo ? Veuillez en décrire les principaux contours (budget d'investissement, moyens de fonctionnement, subventions, aides, etc.) ?

Prévoyez vous un budget participatif de projets pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre vie et au rééquilibrage des quartiers. Si oui, à combien s'élève t-il par an et par habitant ?

Cédric Van Styvendaël (Villeurbanne en commun)

Nous soutiendrons le plan vélo métropolitain et nous avons déjà annoncé par communiqué de presse un plan communal en faveur du vélo pour faire doubler la pratique en 6 ans (alors qu'en 2019 par exemple elle a augmenté de 10%). Son budget et ses contours pourront faire l'objet d'une discussion au sein de l'Assemblée citoyenne que nous allons créer et qui sera dotée d'un budget de 6 millions d'euros sur le mandat.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charlieu (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous nous engageons à augmenter la part d'utilisation du vélo parmi les mobilités urbaines, c'est une nécessité environnementale, une mesure saine pour la santé publique de la population et une pratique adaptée dans une ville très peu vallonnée comme Villeurbanne.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Nous soutiendrons le plan vélo de la Métropole

Nous voulons organisé un comité V2 (Vélo à Villeurbanne) qui définira ses options à soumettre au Conseil Municipal

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Il existe aujourd'hui plusieurs freins dans la poursuite de ce développement. La continuité du réseau cyclable, la cohabitation avec les automobilistes, la sécurité des aménagements, le risque de vol de son vélo. Le plan vélo proposé par David Kimelfeld (plan Générations vélos) pose la base du travail à effectuer sur la question des continuités et des aménagements sécurisés à chaque fois qu'ils ont techniquement possibles.

Le second point relève plus d'une compétence municipale liée au respect du code de la route et plus particulièrement les automobilistes garés sur les bandes cyclables. Plusieurs axes sont envisageables :

- La prévention qui pourra être réalisée en partie par les associations de cyclistes et financées par la ville
- La répression de ces usages notamment par la possibilité de vidéoverbalisation. Cela passe par le développement et la généralisation des caméras de vidéosurveillance pour couvrir le réseau cyclable.

De même, la création d'une PM de proximité sur le modèle des ilotiers permettra une présence accrue sur le terrain et donc une réponse plus rapide qu'actuellement. Sur le stationnement des vélos sur l'espace public nous nous engageons à lancer un programme de stationnements sécurisés aux abords des équipements publics municipaux ou non.

Concernant la participation citoyenne, nous prévoyons de créer une « convention citoyenne » composée de membres issus des conseils de quartier, de membres d'associations et de citoyens tirés au sort. Elle aura pour vocation principale de proposer des solutions innovantes notamment pour la préservation de l'environnement qui seront présentées au conseil municipal. Cette convention citoyenne sera dotée d'un budget participatif annuel d'un maximum de 200k€ pour financer des opérations d'investissement sur des projets de proximité.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Oui nous soutiendrons dès le début du mandat l'adoption par la Métropole d'un plan vélo ambitieux pour Villeurbanne.

Principaux contours : un budget d'investissement de la Métropole de 360 M€ sur le mandat soit 60 M€ par an.

Le budget vélo sera donc de 42€ / an et par habitant.

Un budget participatif pour les projets qui impliquent les citoyens est prévu de 5 M€ sur le mandat et qui pourra être augmenté en cours de mandat (selon les demandes).

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

La désignation d'un interlocuteur vélo apparaît essentielle et facilitante. Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Ville de Villeurbanne a un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo qui se réunit 4 fois par an apparaît un élément clé d'une politique vélo.

Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo, de passer en revue les différents projets (ZAC ou autre) et de préparer les actions partenariales (événements ou autre), de faire le point sur les incitations et partenariats... Etes vous d'accord avec cette proposition et cette fréquence ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Oui, cela rentre dans le cadre de notre ambition d'un grand plan vélo.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous sommes plutôt favorables à la désignation d'un ou d'une responsable des mobilités douces, incluant aussi la marche à pied, en particulier.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Une délégation mode doux De mobilité sera créé. Elle comprendra le vélo

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Dans le prolongement de ce qui se fait aujourd'hui avec le comité mode doux des échanges auront lieu avec les élus et les services techniques. Une sensibilisation des équipes municipales (élus et services techniques) sera réalisée en début de mandat. Par ailleurs, un adjoint à l'environnement sera créé pour traiter des questions environnementales, dont la question des mobilités.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Oui nous sommes en accord avec cette proposition. Un-e adjoint-e s en charge de la mobilité travaillera sur le développement du vélo avec l'appui d'un technicien « modes actifs ».

Action n°3

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Un comité modes doux se réunit à Villeurbanne deux fois par an en présence d'élus ; comité auquel les associations sont associées. Etes vous favorable au maintien ou encore à une modification de cette formule de concertation ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous sommes favorables au maintien de cette formule et à un complément sous forme de « diagnostic en roulant », à diverses heures de la journée, qui pourrait être effectué plusieurs fois par an avec les habitants et usagers intéressés

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous sommes favorables au maintien du comité modes doux, dans la forme actuelle voire en accélérant la fréquence des rencontres.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Dans le prolongement de la réponse à l'action n°2 nous prolongerons et améliorerons ce dispositif.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous poursuivrons la concertation au travers de la commission modes actifs (ou comité vélo) qui se réunira tous les trimestres, avec la participation des associations qui promeuvent les modes actifs (piétons, cyclistes...). Cette commission aura aussi pour objectif d'être force de proposition à l'amont des projets d'aménagement pour Villeurbanne.

Action n°4

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

La Formation des techniciens apparaît indispensable pour une action publique efficace. Cela concerne aussi bien les services en charge de l'aménagement, l'urbanisme et les mobilités que les effectifs de police municipale dans l'exercice de leur fonction et l'ensemble des techniciens amenés à intervenir sur la voirie, notamment pour les sensibiliser au respect des aménagements cyclables : par exemple les agents qui approvisionnent les écoles et cantines et ont la fâcheuse habitude de stationner sur les bandes cyclables... mais plus largement l'ensemble des agents municipaux pour notamment les sensibiliser à l'enjeu et aux opportunités offertes par le vélo pour la commune (volet social, santé, accès à l'emploi, autonomie, qualité de vie...). Vous engagez vous à mettre en place un plan de formation spécifique et généralisé ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Oui, cela correspond à nos intentions et à la transition vers l'abandon de la flotte de véhicules thermiques pour la municipalité.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Dans la mesure du possible eu égard au temps que cela peut représenter, oui nous y sommes favorables. Il en va de la conscientisation du personnel et des services municipaux.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

100% de la flotte du parc municipal sera remplacée par des véhicules propres, dont les véhicules "mode doux". Ce remplacement sera accompagné par une sensibilisation des élus et du personnel technique aux mobilités propres.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

À Villeurbanne il y a déjà un tissu performant, avec différentes associations, autant les aider directement avec des subventions pour former leur personnel.

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Oui, nous nous engageons à mettre en place des sessions de formations, y compris des sessions adaptées par métier. Nous nous engageons aussi à renforcer la brigade cyclable : former plus de policiers, et augmenter la fréquence de sortie des brigades à vélos pour atteindre une présence quotidienne toute l'année alors qu'elle n'existe pas l'hiver actuellement!

Action n°5

Créer un réseau express vélo Le Réseau Express Vélo est un élément essentiel pour le développement à l'échelle métropolitaine de la mobilité responsable.

Quelle est votre ambition dans le mandat par rapport à cette proposition à l'échelle de Villeurbanne ?

X lignes, N kilomètres ?.

Dans le plan vélo interassociatif, 5 axes sont proposés pour Villeurbanne :

- L'axe nord-sud Doua-Colin-Republique-Totem-Maisons neuves
- L'axe nord-sud Caluire - Stalingrad/Tête d'Or - Brotteaux
- L'axe ouest-est : Charpennes - Doua - Croix Luizet
- L'axe ouest-est : Charpennes - Gratte Ciel - St Jean
- L'axe ouest-est : Part-Dieu - Totem - La Soie

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous n'avons pas d'ambition chiffrée pour l'instant. Rappelons qu'entre 2014 et 2020 le nombre de kilomètres a beaucoup augmenté avec également un passage de certaines rues en zone 30. Nous soutiendrons la mobilité douce à l'échelle de la métropole. Les 5 axes du plan vélo interassociatif sont tout à fait pertinents, on peut même réfléchir à un autre axe nord-sud plus à l'est, pour faciliter les liaisons avec Bron et son campus, par exemple.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Cela passera par une concertation forte avec la Métropole de Lyon, c'est en tout cas clairement souhaitable.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Toutes ces déviations seront sous la responsabilité du comité V2

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Notre objectif premier sur ce mandat sera de couper les coupures urbaines afin de relier au cœur de l'agglomération les quartiers en devenir (St Jean, la Soie).

Nous mettrons à l'étude la création d'une liaison express Nord-Sud Doua / Buers / Cusset / Cyprien via rue du 8 mai / Baratin / Decorps

La liaison "Caluire - Stalingrad/Tête d'Or - Brotteaux" est intéressante mais complexe au vu de la réflexion actuelle sur le

nœud ferroviaire lyonnais. Cette liaison sera à réaliser au moment du réaménagement du nœud ferroviaire.

Avec la métropole nous souhaitons créer un réseau cyclable reliant le centre de Villeurbanne aux quartiers et villes périphériques permettant aux habitants de pouvoir aller et venir en sécurité.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Objectif 1 / sécuriser 100% des pistes cyclables existantes

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Notre ambition REV pour le mandat : 2 lignes nord-sud et 3 lignes est-ouest (cf. plan du programme). Les tracés exacts seront définis en concertation avec les usagers. Il s'agira d'un objectif prioritaire de la commission modes actifs.

Action n°6

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Quels sont vos objectifs vis-à-vis des rues passantes qui ne sont pas ou partiellement équipées (André Philip, Pressensé, Stalingrad, Salengro, République...) ?

Les bandes cyclables sont souvent encombrées par des véhicules en stationnement irrégulier. Qu'envisagez vous pour y remédier ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous allons augmenter les effectifs de la police municipale. Nous créerons une brigade de 10 agents dédié à la lutte contre les incivilités, en particulier le stationnement sur les pistes cyclables. Nous serons vigilants sur les expériences menées dans d'autres villes, qui pourront également nous inspirer (vidéo-verbalisation par exemple).

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Les bandes cyclables doivent être préservées pour l'usage qui leur est destiné. L'irrespect de la part d'automobilistes peu scrupuleux sera sanctionné par des unités de police spécialement dédiées à traquer les dépôts et les stationnements sauvages.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Les priorités seront discutées en comité V2 pour soumission au conseil municipal. Ce comité comprendra des cyclistes et des non cyclistes pour prise en compte de toutes les parties

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

L'objectif fixé par notre liste est de sécuriser les aménagements cyclables en attirant de nouveaux usagers en fonction des possibilités techniques.

La généralisation de la vidéosurveillance permettra la vidéoverbalisation des stationnements gênants sur les pistes cyclables, sur les sas vélos au feu et les trottoirs.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

L'encombrement sera impossible si les pistes sont protégées par des bandes béton

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

L'objectif prioritaire sera de résorber les points noirs et les demandes d'aménagements de l'enquête FUB « parlons vélo ». Le second objectif sera de traiter les autres points cités, en concertation avec les usagers. Cela fera aussi partie des objectifs prioritaires de la commission modes actifs.

Après un temps de prévention (information et sensibilisation), nous nous engageons à généraliser la verbalisation du stationnement illicite sur les bandes et pistes cyclables, en donnant le choix entre le paiement d'une amende ou d'assister à une opération de sensibilisation au partage de la voirie.

Action n°7

Mettre le vélo au cœur du réaménagement des espaces publics :

- La place Charles Hernu (Charpennes) : Sur le podium des points noirs cyclables métropolitains, elle vient de faire l'objet de travaux additionnels au réaménagement du Cours Zola. Ces améliorations appellent à étudier dès à présent des travaux plus lourds pour faire de ce carrefour un espace sécurisé pour les cyclistes ?

- La ZAC Gratte-Ciel : les premiers travaux réalisés par la SERL n'ont pas intégré la dimension cyclable. Quelles actions entendez vous mener pour que l'aménageur soit à la hauteur ?

- La ZAC St-Jean : Quelle place pour le vélo dans le futur quartier Saint-Jean et comment raccrocher celui-ci au centre ville (passerelle ou autre) ?

- Henri Barbusse et les Gratte-Ciel : quel statut pour le centre ville ? Zone de rencontre, zone piétonne ou autre ?

- Carrefour Stalingrad/Tête d'Or et Stalingrad/André Philip, Rond Point de la Doua...

Quelles sont vos priorités en la matière ?

Ces réaménagements nécessiteront la suppression de places de stationnement et de voies de circulation. Etes vous prêt à soutenir ces transformations ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Oui, nous soutenons toutes ces transformations, qui feront partie de notre grand plan vélo

:

-Le cœur des Gratte-Ciel sera une zone piétonne

- Un temps de travail dédié sur les enjeux du cycle dans la ZAC Gratte-Ciel sera organisé, notamment pour prévoir des aménagements dédiés à la logistique urbaine cyclable.
- Une passerelle mode doux est prévue entre le quartier des Buers et le quartier Saint Jean
- Un des premiers axes de RéseauExpressVélo à aménager sera l'axe Rond Pont de la Doua / rue Stalingrad permettant à la fois de créer un espace cyclable sécurisé et continu mais aussi de rendre plus sûre la marche des piétons sur ce boulevard du 11 novembre. Cela entraînera nécessairement la réduction de voies de circulation sur ce boulevard du 11 novembre.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nos priorités absolues se porteront sur la place Charles Hernu (carrefour des mobilités avec Lyon) et la ZAC Saint-Jean. Concernant les autres projets d'aménagement urbain, nous devons faire au mieux pour réparer les erreurs de l'équipe sortante...

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Le vélo est partie prenante du déplacement urbain et devra être intégré à tout projet de rénovation ou de construction dans l'espace urbain

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Sur la place Charles Hernu la difficulté actuelle est de permettre le passage dans tous les axes. Un travail important sur la réglementation ferroviaire vis-à-vis du tramway est à réaliser afin de faciliter la circulation.

La ZAC Gratte Ciel a vocation à être piétonne avant tout. La dimension cyclable sera envisagée aux alentours de la ZAC.

Pour le futur quartier St Jean un réaménagement du pont de Cusset est nécessaire. Le prolongement du tramway T1 vers le quartier St Jean et Vaulx en Velin permettra l'aménagement d'infrastructures complémentaires pour les modes doux. La création d'une nouvelle passerelle entre Buers et St Jean doit s'accompagner d'un passage du périphérique en boulevard urbain à 50 km/h.

Henri Barbusse : le centre ville a vocation à devenir une zone piétonne. Une zone de rencontre induirait la présence de véhicules à une faible vitesse.

Dans tous les aménagements à venir notre volonté est d'améliorer l'espace public en diminuant la place de la voiture pour laisser la place aux modes doux, aux piétons et à la végétalisation.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Il y a des améliorations et des travaux lourds à engager sur la place Charles Hernu. Nous étudierons et améliorerons les aménagements cyclables sur de nombreux autres sites (ZAC Gratte Ciel, ZAC St Jean, Quartier de la Soie et son accès direct depuis GrandClément, Bd Stalingrad, rue Léon Blum, etc.), Nous proposerons une zone piétonne agrandie en centre-ville : Avenue Henri Barbusse (y compris Barbusse prolongée sur la ZAC centre-ville) et éventuellement rue Verlaine (selon tracé du tramway T6), avec autorisation de livraison sur certains horaires.

Des « vélo-rues » seront expérimentées sur les rues qui sont trop étroites (ex. Bienvenue) ; (il s'agit de rues résidentielles où la priorité est donnée à la circulation des vélos. Tout dépassement de cycliste y est interdit). Les réaménagements de rue en faveur des modes actifs pourront impliquer des suppressions de places de stationnement.

Action n°8

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Envisagez-vous de faire appel à ce fond (directement ou via la Métropole) et si oui pour subventionner quel dossier ? Exemple : Emile Zola vers Astrobale, CNEG et la Soie, Echangeur Croix Luizet, Lien avec les parcs de la Feysse et Tête d'Or.

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Les continuités urbaines constituent des enjeux majeurs à Villeurbanne entre St Jean et Croix Luizet d'une part et entre Cusset et Bonnevey d'autre part.

-La seconde couture urbaine sera résolue par le projet de couverture du périphérique que nous portons.

-Au nord, l'aménagement du REV entre Lyon et Vaux en Velin devra traiter le pont de Croix Luizet.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Autant que possible, si des subventions existent et permettent de financer des projets qui visent à renforcer les mobilités douces, nous y ferons appel.

Nous étudierons une fois élus là où nous devons porter nos efforts en priorité pour réduire les coupures urbaines.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Oui nous voulons travailler au plan vélo avec la Métropole

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Pas de commentaire

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Faut surtout travailler les lignes qui vont traverser Villeurbanne Nord Sud pour compenser le manque de transport sur ces axes.

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Avec la Métropole, nous ferons appel au fond vélo pour mettre en œuvre certains aménagements lourds qui permettent de réduire les coupures urbaines (par exemple, pour une passerelle mode doux sur le périphérique ; accès rue Léon Blum–nouveau cimetière de Cusset vers la Soie ; accès cyclable facilité pour traverser la station de bus de Laurent Bonnevey depuis la passerelle qui part du Bd Emile Zola, et se rendre au centre nautique Etienne Gagnaire ou sur l’anneau bleu ; échangeur Croix Luizet ; liens facilités avec les parcs de la Feysine et Tête d’Or depuis le campus de la Doua et le quartier du Tonkin).

Action n°9

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

En cas de travaux (construction d'immeuble, travaux de voirie ou autre), les entreprises doivent être sensibilisées et engagées à maintenir la circulation des cyclistes comme celle des piétons. Comment envisagez vous d'améliorer ce point à travers la délivrance des autorisations et la vérification de leur respect ?

Remise en état des marquages au sol, jalonnement et revêtements de sol : quelles mesures prévoyez vous pour vous assurer de l'entretien des voiries ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Une grande partie de ce que vous décrivez relève de la responsabilité de la métropole (compétence « voirie »). Nous relayerons les informations qui remonteraient du terrain sur le mauvais état du réseau cyclable. L’instruction et la délivrance des permis de construire pourra être un temps de négociation avec les promoteurs en charge de la construction d’immeubles, sur le maintien de la circulation cycliste.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

C’est une mesure de bon sens

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Dans la continuité de l’action n°4 nous formerons et sensibiliserons le personnel municipal à ces questions

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous réviserons l’arrêté municipal « Chantier qualité » du 21 juillet 2003 pour prendre en compte la continuité des itinéraires cyclables lors de la réalisation des chantiers (construction d’immeubles,...), et pas seulement des piétons (pas toujours respectés au demeurant) et automobilistes. Nous veillerons à cette continuité lors des permis de construire ou autorisations de travaux des concessionnaires de réseaux sous les voiries.

Nous encouragerons la remontée d’information sur l’état des voiries par les cyclistes et cela sera aussi un des points de vigilance des policiers municipaux à vélo. Une rubrique spécifique sera dédiée sur le sujet sur le site "j'alerte ma mairie" et ces demandes seront suivies et relayées par la mairie. L’entretien des voiries étant de la compétence de la Métropole, nous serons exigeants avec les services concernés pour donner suite à toutes les demandes exprimées.

Action n°10

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. En lien avec la Métropole, êtes-vous prêt à faire des arbitrages pour réduire la capacité des voiries, la vitesse, le stationnement des voitures et ce afin de sécuriser les déplacements à vélo ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Oui, puisque nous voulons étendre les zones 30 au cours du mandat. L’idéal étant que d’ici 2026, la quasi-totalité de la voirie soit descendue à 30 km/h. Nous sommes également favorables aux expérimentations comme les « vélo-rues » qui ont commencé à être inaugurées par différentes villes françaises (Strasbourg, Bordeaux, ...)

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Il ne s’agit pas de réduire les autres pour le vélo mais d’harmoniser la coexistence pacifique . Le rôle du maire est une responsabilité envers TOUS ses concitoyens

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous sommes favorable à faire de Villeurbanne une ville 30 km/h en gardant certains grands axes de circulation à 50 km/h. Cette abaissement de la vitesse permettra la réalisation d'aménagement pour sécuriser les déplacements à vélo.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Priorité de développer de manière massive la voiture 0 Carbone pour tous ceux qui ont encore besoin de la voiture et que l'air soit respirable pour tous ceux qui ont besoin du vélo

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous sommes prêts à faire ces arbitrages pour sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes.

Action n°11

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous n'avons pas encore abordé cette problématique. Elle sera à étudier avec la Métropole.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Aussi souhaitable que soit cette mesure, elle pose le problème des changements de poids lourds pour des commerçants, des forains... qui ont les pires difficultés pour joindre les deux bouts. Nous devons les accompagner vers des mesures qui restent tenables pour eux et pour la vie de proximité.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Nous suivrons la loi

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Une sensibilisation auprès des opérateurs de logistique urbaine sera réalisée par la ville

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous sommes d'accord avec cette proposition, mais sans attendre, nous verrons avec la Métropole comment engager un travail de sensibilisation des transporteurs et de leurs chauffeurs.

Action n°12

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. A l'image du cours André Philip, Stalingrad, Bd du 11 novembre, Bd Laurent Bonnevey à la Feysine..., certains axes nécessitent une redistribution de l'espace public. Quelles méthode et objectifs proposez vous pour travailler avec la Métropole sur le sujet ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous affirmons la nécessité de travailler en concertation avec les riverains, les acteurs économiques et les associations représentant les usagers. Nous mettrons en place systématiquement des temps de travail collectif et choisirons avec riverains et usagers quels axes pourront être les premiers à expérimenter ce réaménagement, il faudra évidemment le soutien de la Métropole pour ces travaux.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

En priorité, cela doit concerner le boulevard périphérique - Laurent Bonnevey.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Le plan de circulation mode doux doit être concerté avec tous les acteurs

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Notre objectif est de redistribuer l'espace en faveur des transports en commun et les modes doux. Sur l'exemple de ce qu'il va se faire sur la M6/M7 suite au déclassement de l'A6/A7 nous souhaitons revoir l'espace de circulation notamment sur le boulevard Stalingrad dans le cadre de la réflexion actuelle sur le nœud ferroviaire lyonnais.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous sommes d'accord avec le principe de réduire l'espace dévolu à la voiture sur les grands axes. Nous porterons à la Métropole de Lyon les besoins d'étude et analyse de terrain (ex. points de comptage des cyclistes) pour préparer les futurs aménagements, ainsi que des propositions de projets notamment sur les axes encore "semi-autoroutiers" dans la ville de Villeurbanne, notamment le Bd Stalingrad, Bd du 11 novembre, Bd Laurent Bonnevey à la Feysine, cours André Philip...).

Action n°13

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : Etes-vous favorable à la transformation du Boulevard Laurent Bonnevey en boulevard urbain de sorte notamment à y inclure des transports en commun, carrefours à plat et aménagements cyclables ? Etes vous prêt à en faire la demande à la Métropole ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Oui, car ce boulevard a été planté et aménagé comme un vrai "boulevard" jusque dans les années 1960 avant de devenir une autoroute urbaine, mais nous sommes conscients que ce chantier est à mener sur plusieurs décennies, et qu'il nécessite aussi une concertation régionale sur les déplacements domicile-travail. Des alternatives de transports en commun seront à proposer pour permettre les déplacements domicile-travail.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

C'est en droite ligne avec la mesure précédente, sachant qu'on peut peut-être se donner en marge de manoeuvre une réduction de 70 à 60 km/h.

L'introduction de transports en commun sur le boulevard urbain nous semble très souhaitable.

Nous concernant, et c'est dans notre programme officiel, nous souhaitons instaurer à Villeurbanne un périphérique vert et aéré, qui soit dédié aux modes doux.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Ce boulevard doit devenir la manière d'accéder au parc de la Feysine en mode doux

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous sommes favorables au déclassement du périphérique. C'est d'ailleurs la condition nécessaire à la mise en place d'une passerelle St Jean -> Buers

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Mais l'une des actions fortes, reste la voiture 0 carbone pour tous, car même à 2x2 voie le bd périphérique sur bouchonné avec des dizaines de milliers de voiture à énergie fossile restera irrespirable pour les cyclistes

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

La déclassification du périphérique en bd urbain est déjà inscrite au PDU et nous y sommes favorables. Nous demanderons à la Métropole d'engager les études nécessaires en ce sens.

Action n°14

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. A Villeurbanne, la vitesse met en danger les cyclistes, les piétons et notamment les enfants, tout en dégradant la qualité de l'air et générant du bruit et du stress. Le passage en ville 30 de villes comparables a montré de bons résultats (<https://ville30.org/>). Défendez vous le passage de Villeurbanne en ville 30 et si oui à quelle échéance et quels axes en seront exclus ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Oui, cf. réponse à l'action 10. Villeurbanne passera en ville 30 dans le prochain mandat, à l'exclusion de rares axes comme le Bd Laurent Bonnevey entre La Doua et la Feysine

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous ne nous sommes pas positionnés pour une généralisation, mais en faveur d'un passage systématique en zone 30 pour toutes les rues avérées comme dangereuses à Villeurbanne.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous sommes favorable à faire de Villeurbanne une ville 30 km/h en gardant certains grands axes de circulation à 50 km/h.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Hors axes principaux de déplacement

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Notre volonté est d'avoir une ville 30 à Villeurbanne. Nous demanderons une étude à la Métropole de Lyon pour sa mise en place dans le mandat et l'identification des axes à garder à 50 km/h, outre le bd Bonnevey.

Action n°15

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Etes-vous favorable à la création d'une zone de rencontre sur l'avenue Henri Barbusse ?.

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous souhaitons avant tout faire de cette avenue un espace piéton. Des zones de rencontre pourront être aménagées à proximité (exemple : carrefour rue Verlaine / rue Anatole-France), et dans d'autres quartiers de Villeurbanne (place Grandclément, quartier Charpennes, etc.)

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous sommes favorables à la création d'une zone piétonne plutôt qu'une zone de rencontre, car une zone de rencontre implique la présence de véhicule motorisée.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Zone 100% piétonne réaménagée avec espaces verts interdite aux voitures ou transport en commun

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous sommes favorables à la piétonisation de l'avenue Henri Barbusse (y compris son prolongement dans le projet gratte-Ciel centre) et envisageons d'étendre en zone de rencontre les rues commerçantes adjacentes.

Action n°16

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.

Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite.

Objectifs Plan vélo métropole de Lyon d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans tout l'arrondissement et dans toute la ville. Etes vous en phase avec ces propositions ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Tout à fait !

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous devons répondre non car vous demandez une généralisation de trois éléments bien distincts.

Nous sommes favorables à la généralisation des cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous sommes favorables à l'instauration de sas vélo partout où c'est possible, sans pouvoir forcément généraliser car certaines rues ou certains axes ne le permettront pas.

Nous ne pourrions pas non plus nous positionner pour des doubles sens cyclables de partout. C'est souhaitable mais sûrement irréaliste à bien des endroits.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Sas Oui

Double sens Non

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous sommes favorables à la mise en place de ces dispositifs dans les futurs aménagement.

Par ailleurs, Villeurbanne est la première ville à avoir mis en place les panneaux permettant de tourner à droite au feu rouge en 2012.

Toutes les rue en zones 30 et en sens unique auront un DSC. Nous poursuivrons l'aménagement de ce type de dispositif pour baisser la vitesse et habituer à la présence du vélo à Villeurbanne.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous sommes totalement en phase avec ces propositions. De plus, de la même manière que pour les stationnements illicites sur les bandes et pistes cyclables, nous envisageons de systématiser la verbalisation des automobilistes s'arrêtant sur le sas vélo (après un temps d'information et de sensibilisation).

Action n°17

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Generaliserez-vous les DSC dans les zones 30, et quels aménagements prévoyez-vous ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

C'est ce qui est déjà opéré dans les zones 30 récemment créées (Grandclément-sud, zone 30 située entre cours Tolstoi et rue du 4 août).

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Il y a la législation et il y a la réalité de la voirie... Certaines zones à Villeurbanne ne le permettront pas, à moins de détruire des immeubles pour élargir les voies...

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Dans la continuité de la proposition n°16 et de notre volonté de faire de Villeurbanne une ville 30 km/h nous nous conformerons à la législation pour les futurs aménagements et généraliseront les DSC dans toute la ville.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Faut voir au cas par cas, rue par rue

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous veillerons à ce que la législation soit respectée et nous travaillerons avec les services de la Métropole pour sa mise en application. Un diagnostic de l'existant sera réalisé en début de mandat. Nous mènerons des opérations de sensibilisation sur la partage de la rue. Nous expérimenterons des "vélos rues" (comme actuellement à Bordeaux) dans les rues trop étroites.

Action n°18

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Quelle méthode envisagez vous pour quels résultats ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous mettrons en place un plan de sécurisation aux abords de chaque établissement scolaire. Nous expérimenterons aussi des rues fermées à la circulation le mercredi après-midi.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Certains parents n'ont pas le choix et cela les pénaliserait

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Une réflexion devra être menée à la demande des associations de parents d'élèves et au cas par cas et avec la communauté éducative car chaque école a des aménagements spécifiques. La convention citoyenne que nous souhaitons mettre en place dans notre programme pourra se saisir de ce type de cas.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

1/ Fermeture totale des rues aux entrées de écoles lorsqu'il n'y a pas d'accès à des parking d'immeuble

2/ si parking d'immeuble, fermeture de la rue avec un plot électrique commandable à distance par les riverains. Par exemple, c'est le cas de l'école Emile Zola, avec la partie de rue Dedieu côté maternelle qui peut être fermée, permettant ainsi d'agrandir la cours et de créer un espace vert de convivialité pour l'attente des parents ou la sortie des enfants

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous mettrons toutes les rues devant les écoles en zone de rencontre. Et nous engagerons des expérimentations dans les écoles volontaires avec des « rues sans voitures » (cf. Strasbourg). Nous mettrons des aménagements cyclables sécurisés devant les écoles. Nous souhaitons également que des agents de la police municipale soient régulièrement présents devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes pour éviter les infractions et sensibiliser les automobilistes.

Action n°19

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

A quel périmètre entendez vous fixer le stationnement payant ? Quelle stratégie vis à vis du stationnement résidentiel ? Comment envisagez vous d'encadrer le stationnement des scooters et deux-roues motorisés sur la voie publique ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Le stationnement payant a été régulièrement étendu durant le mandat 2014-2020 ; il sera prolongé en fonction des grands travaux d'infrastructures comme le tram T6. Le stationnement résidentiel doit permettre une certaine souplesse aux riverains.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous voulons étudier précisément ce qui est déjà appliqué, une fois élus et en fonction.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Nous souhaitons étendre le statut résidentiel aux commerçants

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Les zones de stationnement seront étendues mais par pour donner un avantage spécifique. Nous voulons inciter au stationnement résidentiel avec abonnement pour permettre aux habitants de Villeurbanne de pouvoir laisser leur voiture afin d'utiliser les transports en commun ou les modes doux.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Il faut aussi penser aux familles populaires qui ont besoin de travailler et qui ne peuvent pas se permettre de payer un stationnement.

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

La stationnement payant sera étendu dans les secteurs où la pression est importante (Grand Clément...). Nous continuerons à installer des stationnements et parkings pour les 2 roues motorisés (à la place de stationnements automobiles). La brigade de policier municipale veillera à ce que les 2 roues motorisés ne se garent pas sur les arceaux vélos.

Action n°20

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes alors qu'ils sont (à l'échelle métropolitaine) 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes. Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière. Il est possible de développer le stationnement sécurisé, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Qu'envisagez vous de faire ?

-Dans les quartiers : Perrallière, Les Buers, Croix Luizet, Tonkin, St Jean...

-Autour des équipements publics : MLIS (qui ne dispose actuellement pas même d'arceaux vélos), Cinéma Zola, Piscines et équipements sportifs (inégalement équipés)

-Autour des commerces et supérettes :

-Autour des écoles et collèges...

-Autour des pôles de transport : Charpenne, La Soie, Laurent Bonnevey, Gare de Villeurbanne, La Doua...

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous prévoyons une vingtaine de lieux de stationnement sécurisés dont beaucoup correspondent aux endroits que vous mentionnez (équipements culturels, gare de Villeurbanne, La Doua...)

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Il est indispensable de garantir la sécurité des vélos, et donc de créer des parcs de stationnement dédiés et sécurisés.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Nous avons inscrit un développement d'une procédure simplifiée d'enregistrement des vols de vélos. Des poses d'arceaux de stationnement pour vélo et la licence d'espace pour que se crée des parkings vélo sécurisés.

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous souhaitons offrir un stationnement sécurisé au bord de tous les équipements publics

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Mise en place d'une puce géo localisée sur chaque vélo au service des vélos et autres véhicules en lien avec la police municipale arrêtant ainsi totalement le vol de vélo.

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous allons poursuivre l'équipement systématique et en nombre suffisant d'arceaux vélo autour des équipements publics et des commerces. Des places de stationnement seront reconverties lorsque c'est nécessaire. Nous allons systématiser l'installation de stationnement vélo sécurisé dans les quartiers où les habitants ne disposent pas de parking vélo sécurisé (ex. dans les immeubles anciens), ainsi qu'à proximité des pôles de transport, et de santé. Les équipements, leur type et les lieux d'implantations prioritaires seront choisis avec les usagers.

Action n°21

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les “arrache roue”) dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie. *Objectif d'ici 2026 du plan vélo interassociatif : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel. Comment vous situez vous ?*

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous prendrons en compte les besoins des vélo-cargos, d'autant que nous entendons faciliter l'usage de ce type de véhicule pour les livraisons.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Implanter des arceaux vélos là où ce sera possible. Il est compliqué de s'engager pour une généralisation, mais nous pouvons impulser une dynamique en faveur de ce dispositif.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Nous allons augmenter le nombre d'arceaux

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Un plan pour garantir des arceaux vélos au près de tous les pôles de commerces et équipements publics sera menée lors des 6 prochaines années. Il s'agit d'une mesure pour favoriser l'usage du vélo et d'accompagnement du commerce de proximité et de la consommation douce.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous sommes d'accord avec l'objectif du plan vélo interassociatif pour tripler les arceaux sur la voie publique. Nous prendrons en compte, en concertation avec le comité vélo de la ville de Villeurbanne, les besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel (en particulier près des commerces et des équipements culturels et sportifs et de santé).

Action n°22

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. De nombreux cyclistes n'ont pas solution de stationnement adaptée à domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

Comment entendez vous inciter les bailleurs et les copropriétés à créer ou agrandir un local vélo ?

Quelle mesure entendez vous mettre en place pour vérifier la conformité au PLUH des demandes de Permis de Construire sur le critère du stationnement vélo ?

Objectifs du plan vélo interassociatif pour 2026 :

> *Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel*

> *Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.*

> *Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (<https://programme-alveole.com>)*

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Les mesures d'incitation pour les bailleurs seront plus efficaces si elles sont portées par la Métropole ; et de nombreux autres aspects doivent être traités en ce qui concerne les copropriétés (rénovation énergétique, développement du compostage, etc.) . Pour les permis de construire, ce sera un critère important, tout comme d'autres dispositions environnementales là encore. Voilà les points d'ores et déjà identifiés pour mailler la ville de stationnement sécurisé (de type consignés), notamment en proximité immédiates de lignes de transport en commun forte (en priorité sur les stations de métro ligne A) afin de favoriser l'intermodalité et dans les espaces urbains denses.

Place Balland (métro Cusset)

Parking Rapahel de Boarros (métro Flachet)

Rue Branly (métro Gratte-Ciel)

La Doua (à chacun des arrêts de tramway)

(métro République)

Place Charles Hernu (Ligne A et Tramway T1)

Dedieu Charmette

Totem (C3 Totem)

Place Grandclément (C3 Grandclément)

Gare de Villeurbanne (Tramway T3)
Reconnaissance Balzac (tramway T3)
Maison Neuves
La Soie
Tonkin

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Cela peut passer par notre principe de démocratie incitative (cf notre programme). Nous aurons, en tout cas, la volonté politique de porter ce projet.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Nous concèderons des espaces pour le faire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous souhaitons lancer le maximum d'opérations dans le cadre du programme Alvéole aussi bien dans le privé que dans le public

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Oui envisageable surtout dans les nouveaux projets immobiliers portés par la Ville tel que le préconisons dans notre programme, car un promoteur privé n'acceptera pas de sacrifier 50 ou 100m2 de profits habitables pour des vélos

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous souhaitons faciliter l'installation de stationnements fermés dans les parkings à proximité des habitations, des écoles et des commerces, et des centres de santé, ou dans les immeubles anciens non conformes.

Des box à vélo locatifs seront envisagés près des pôles de transport pour favoriser l'intermodalité. Nous encouragerons également les entreprises à développer un plan mobilité en lien avec la Métropole, nous les mettrons en contact avec les associations (ex: antenne locale de la Maison du vélo) qui peuvent les orienter dans cette démarche.

Action n°23

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Comment entendez-vous promouvoir le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles (<https://programme-alveole.com>) ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Dans la plupart des nouveaux aménagements, nous prévoyons d'aménager des locaux pour les vélos et trottinettes. Un travail avec les conseils d'école sera à prévoir pour prioriser les équipements non dotés de tels stationnements.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Cela semble logique, à l'image de ce qui peut se faire pour les résidences ou pour les bureaux d'entreprise.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

En conception avec les établissements pour rechercher des solutions viables et pérennes

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Dans le sens de la mesure n°22 nous souhaitons utiliser au mieux le programme Alvéole pour lancer le maximum d'opérations aussi bien dans le privé que dans le public

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous souhaitons installer des stationnements sécurisés dans les écoles, pour les trottinettes et vélos des enfants et du personnel. Nous équiperons également tous les équipements publics comme par exemple les centres sociaux, équipements sportifs, culturels et de santé. La mise en place de ces équipements devra, en concertation avec les équipes pédagogiques, intégrer la dimension durable et sociale (ex: équipements de récupération, réalisation par des entreprises d'insertion).

Action n°24

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

En êtes vous d'accord ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Oui, c'est une mesure à mettre en partenariat avec la Métropole, en profitant notamment des grands chantiers comme la réfection des voiries impactées par le futur T6 ou comme les ZAC.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Le "au plus tôt" nous semble drastique. Cela ne pourra se faire que graduellement.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Cette règle est appliquée pour tous les nouveaux aménagements de voiries sur Villeurbanne dans le respect de la loi actuelle. La métropole lance également une opération similaire sur ses futurs aménagements.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous sommes d'accord pour mettre en œuvre, dès le début du mandat, l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons (cela permet de sécuriser encore mieux les sas-vélo et d'améliorer la visibilité), et de transformer ces places en stationnement vélo aux endroits où cela est utile.

Action n°25

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.

Pour y parvenir, il faudrait soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.

Qu'entendez-vous faire en la matière ?

Cédric Van Styvendaël (Villeurbanne en commun)

1. Encourager la création de la plate-forme du dernier kilomètre logistique en proximité du périphérique (par exemple, rue Léon Blum)

2. En lien avec la métropole et la chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), accompagner les artisans dans leurs enjeux de mobilité

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous nous positionnerons en faveur des dispositifs adéquats à la mise en place de cette nouvelle logistique du dernier kilomètre. Cela devra se faire par un accompagnement des professionnels de livraison.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Multiplier les options d'utilisation des modes doux est très important et permettra un changement de habitude

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous souhaitons revoir les stationnements pour accompagner la mutation de la logistique urbaine dans Villeurbanne. Il se fera en travaillant avec le conseil de développement économique et social (CDES) que nous souhaitons mettre en place sur Villeurbanne pour orienter le développement de la ville.

Ce conseil permettra d'évaluer, au mieux, les besoins des entreprises en terme d'implantation, de mobilité pour leurs salariés, de cadre de vie et de besoins de services.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous souhaitons encourager le développement d'alternative aux livraisons par camion. Nous proposerons un programme d'aide à l'achat de vélo-cargo - ou/et d'une remorque équipée - pour les professionnels. Des aires spécifiques de stationnement et livraison seront aménagées à proximité des commerces. L'implantation d'espaces de logistique urbaine (ELU) sera étudiée en concertation avec les entreprises, pour diminuer drastiquement le nombre de camions en ville. Nous échangerons avec les professionnels à vélo pour travailler en priorité sur les aménagements qui leur posent le plus de problèmes actuellement.

Action n°26

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Entendez-vous subventionner l'achat de vélo, vélo cargo, VAE ou autre ? Si oui selon quels critères et à quelle hauteur ?

Cédric Van Styvendaël (Villeurbanne en commun)

1. Aider à l'acquisition d'un vélo d'occasion dans une des ateliers d'auto-réparation de Villeurbanne sous condition de ressources (via le CCAS) avec la première maintenance incluse.

2. Aider à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique sous condition de ressource (via le CCAS)

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Mesure qui paraît séduisante mais qui peut être détournée de sa fonction originelle, selon nous : qui nous dit que le particulier ne s'amusera pas, ensuite, à revendre son vélo après avoir bénéficié d'une subvention...

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Des actions seront menées au cours du mandat pour favoriser l'utilisation du vélo dans le domaine privé et professionnel en relation avec les entreprises.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Nous proposons plutôt un financement sur plusieurs mensualités pour que la personne ait son vélo tout de suite, et qu'elle lisse le paiement sur le temps nécessaire selon le budget de la personne

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous souhaitons subventionner l'achat de vélo pour les publics ciblés, sous conditions de ressource. Ce programme s'appliquera en priorité à l'achat de vélo d'occasion en lien avec les associations vélos / d'insertion (ex. participation à la remise en état et à l'entretien).

Action n°27

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Soutenir l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple). Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, vélos spéciaux, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.). Qu'envisagez-vous ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous examinerons tout d'abord la possibilité d'implanter de tels services, en fonction du contexte local et des partenaires possibles. L'expérience a montré qu'en dehors de Velov, pour l'instant, les alternatives ont du mal à bien fonctionner (cf. vélos Indigo)

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Cela se fera en corrélation avec l'aménagement de la voirie en faveur de pistes cyclables plus sécurisées.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Des aides au développement des associations sont déjà présentes sur la ville de Villeurbanne et seront renouvelées pour solidifier l'offre actuel. Notre souhait est avant tout de garder les services et entreprises actuelles. Par exemple Vélo'v permet une solution organisée pour éviter le désordre qu'il y a pu avoir avec un nombre (trop) important de sociétés proposant des locations libres.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous envisageons de nous rapprocher de loueurs pour les inciter à proposer plus de vélos pliants, cargo, VAE, remorques, etc. Pour encourager les villeurbannais à découvrir ces nouvelles possibilités, nous faciliterons l'organisation de journées découvertes pour tester les différentes offres. Dans notre programme Métropole, nous prévoyons une subvention pour l'achat d'un VAE pour les ménages qui délaisseront leur voiture.

Action n°28

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Comment entendez-vous :

- > Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 5 km du domicile ou du lieu de travail ?*
- > Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers ?*
- > Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.) ?*
- > Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés ?*
- > Décupler les vélos-écoles (pour les particuliers et pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite) ?*

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous prévoyons de soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire économique investies dans la réparation des vélos dans leur développements.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Mise à disposition de locaux

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Un soutien aux associations d'auto-réparation de vélos et autres associations bénéfiques pour le vélo sera effectué (subvention, aide pour trouver des locaux, etc.), ainsi qu'un accompagnement pour trouver un modèle économique viable de développement afin de permettre à ces associations de perdurer dans le temps.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous soutiendrons financièrement les associations de services vélo (vélos écoles, ateliers de réparation,...) et nous soutiendrons les implantations dans les quartiers, notamment dans les locaux inoccupés.

Action n°29

Mettre des locaux à disposition de l'association L'association Cyclub est à la recherche d'une solution de relogement. Qu'auriez-vous à lui proposer ?.

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous nous engagerons à ce qu'il dispose d'une solution immobilière, nous l'accompagnerons dans le soutien à l'investissement en augmentant significativement sa subvention.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous souhaiterions d'abord rencontrer les responsables de cette association pour comprendre leurs besoins et comment la Mairie peut les accompagner au mieux.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Des locaux

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Cyclub est une association que nous souhaitons voir rester à Villeurbanne. Les services municipaux aident déjà l'ensemble des associations et activités à trouver des locaux. Nous pourrions aider cette association à pérenniser son activité économique. La poursuite de l'accompagnement de cette association sera effectuée par les services techniques de la ville.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de solution de suite, mais quand on veut on peut. Nous trouverons une solution pour cette association

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous aiderons le Cyclub à trouver un local et, selon ses besoins, nous le soutiendrons financièrement dans son déménagement et sa nouvelle implantation.

Action n°30

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

La Maison du Vélo est un outil indispensable à l'échelle Métropolitaine. Qu'envisagez-vous en matière d'hébergement (associations, atelier, véloécole...) pour disposer d'une structure similaire à Villeurbanne permettant de relayer les initiatives en faveur du vélo y compris dans les quartiers ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous souhaitons soutenir le cluster vélo en cours de création. S'il faut que les Villeurbannais disposent de lieux pour entretenir leur vélo, un lieu physique de type « maison du vélo » n'est pas à l'ordre du jour. Comme vous le dites, s'il y a besoin d'un outil physique, c'est sans doute à l'échelle Métropolitaine, dans un lieu central et facilement accessible, qu'il doit être installé.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Les associations doivent être auto-organisées

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous souhaitons créer une maison des associations dans laquelle les associations cyclistes auront toute leur place.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Le budget ira en priorité aux ateliers répartis en Ville, et développement de la puce antivol.

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous encouragerons les associations (ex : Cyclub) ou institutions actuelles (ex : centres sociaux) à proposer ce service de gravure pour les vélos. Notamment lors des événements organisés sur la commune (bourse aux vélos, journée mobilité,...). Nous sommes d'accord sur le principe de la création d'une antenne relais de la Maison du Vélo métropolitaine. Nous proposerons une concertation sur cette question par exemple avec la MJC ou le CCO La Rayonne.

Action n°31

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville au savoir-rouler apparaît indispensable. Etes vous prêt à relayer le programme Alvéole dans les écoles primaires de la ville et si oui lesquelles ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Dans le cadre du périscolaire et des accueils de loisirs, nous voulons permettre aux enfants de se familiariser avec l'usage du vélo : vélo école et l'acquisition de geste de base dans l'entretien des vélos

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous pourrions profiter des temps d'éveil que nous souhaitons instaurer tous les Mercredi, dans le cadre de notre mesure de semaine scolaire à 4 jours : les Mercredi seront dédiés à des temps de respiration et d'activités ludiques pour éveiller les enfants, dès les premiers âges, à des sujets de société : le civisme, la nature, les cultures... et donc aussi, par exemple, la sensibilisation à la pratique du vélo et aux bienfaits qui en découlent.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Oui nous soutiendrons toute initiative qui pourra être prise dans les écoles qui en feront la demande.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous mettrons en place dans notre projet éducatif un axe important autour du vélo : passage du savoir rouler pour tous les enfants de cycle 3, activité périscolaire autour du savoir rouler, apprendre à entretenir et réparer son vélo.

Action n°32

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Qu'envisagez-vous en la matière ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous aiderons évidemment les établissements à s'équiper, dans le cadre du plan évoqué au point précédent.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Cela pose des problèmes de sécurité mais nous pouvons faire appel à des associations dans le cadre périscolaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Les écoles qui en feront la demande bénéficieront d'un soutien de la mairie pour ce genre d'initiative en fonction de leurs besoins.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Dans notre programme est prévu une réaffectation de 5 à 10 millions d'euros pour développer les activités éducatives et périscolaire en réduisant d'autant le budget de la culture élite du sport business et des événements VIP

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Les écoles seront progressivement équipées d'une flotte de vélos, de préférence d'occasion, qui seront entretenus par des ateliers associatifs de réparation de vélo et dans le cadre d'activités périscolaire "j'apprends à entretenir et réparer mon vélo." En plus, pour les enfants qui grandissent et les adolescents, le vélo contribue à leur autonomie, leur apprentissage de la mobilité en ville et évite notamment les « parents-taxis ».

Action n°33

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Envisagez-vous d'en créer de nouvelles ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Oui, pour les enfants l'actuelle piste de la rue de la Baisse pourra être complétée par une deuxième piste dans la moitié nord de la commune. Des manifestations d'aide à l'apprentissage de la pratique du vélo en ville pourront être soutenues afin que des personnes puissent vaincre une éventuelle appréhension (qui devrait aussi diminuer à mesure qu'on étend la zone 30 et qu'on lutte contre le stationnement gênant ou les pratiques de conduite dangereuse).

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

En fonction de besoin défini par V2

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Ce type de piste permet un bon apprentissage du vélo, nous étudierons les possibilités de création au cas par cas. Dans tous les cas nous envisageons la rénovation de la piste cyclable d'apprentissage à côté de l'école Jules Ferry.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Oui dans le cadre du développement du Parc de la Feysinne

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous aménagerons un second circuit adapté en plus de celui de la rue de la Baisse, qui est insuffisant. Le lieu reste à définir mais il pourrait être à la place du parking payant situé derrière la MLIS. Cet aménagement sera utilisé par les groupes scolaires pendant le temps scolaire. En dehors du temps scolaire, il sera mis à disposition d'associations pour faire des ateliers d'apprentissage du vélo pour adulte comme cela est déjà fait par le centre social de Cusset par exemple.

Action n°34

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Et mettre en place des facilités permettant aux agents de se déplacer en vélo dans le cadre de leur service ? Lesquelles ?

Inciter les agents et élus à se déplacer à vélo sur leur trajets domicile-travail ou domicile-mairie, comment ?

Exiger de la Police Municipale que l'ensemble de ses tournées soient réalisés à vélo d'ici la fin du mandat ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Pour les agents, voir l'action 36. Pour les élus, envisager que les déplacements dans la ville ou vers la Métropole se fassent de façon quasi systématique à vélo, encourager par l'exemple.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Complètement d'accord, c'est dans le cadre du devoir d'exemplarité des élus.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Oui si les conditions le permettent

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Oui ! Une sensibilisation des élus et des effectifs municipaux sera réalisée dans ce sens en début de mandat.

Nous mettrons à disposition des vélos et VAE pour faciliter le temps de transport et le gain de temps sur le stationnement pour les services de la mairie (élus et salariés).

Concernant la police municipale l'ensemble des activités ne permettent pas l'usage de vélo (interpellation, mise en garde à vue, ébriété, etc.). Cependant notre choix de créer des ilotiers va dans ce sens avec des effectifs de police qui seront sur le terrain à pied et à vélo.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Oui à titre personnel je ne conduis pas, et je possède 3 vélos selon les usages

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous sommes d'accord avec ces propositions. Béatrice Vessiller se déplace essentiellement à vélo au quotidien. De nombreux candidats de la liste se déplacent déjà à vélo, et plusieurs balades à vélo ont été organisées pendant la campagne pour la distribution de tracts. Comme nous l'avons indiqué plus haut, des policiers municipaux se déplaceront régulièrement à vélo.

Action n°35

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Y êtes vous favorable ?

Cédric Van Styvendaël (Villeurbanne en commun)

La ville a déjà entamé cette démarche et nous poursuivrons cette démarche.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

C'est en lien direct avec votre action n°25

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Oui car notre volonté est d'avoir une flotte 100% décarbonée à la fin du mandat.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Une étude en début de mandat sera réalisée pour étudier comment vraiment développer les services de livraisons municipales et autres services à vélo. Un accompagnement sera mis en place auprès des services ciblés.

Action n°36

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Quelle subvention annuelle vous engagez-vous à verser aux agents et selon quelles conditions ?

Cédric Van Styvendaël (Villeurbanne en commun)

Les agents qui le souhaitent peuvent disposer d'un vélo de service, incluant l'entretien.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

A décider avec les services budgétaires mais favorable

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Dans le respect de la loi LOM les agents municipaux pourront bénéficier de ce forfait.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pour être juste, il faudrait que ce soit valable pour tous les travailleurs de Villeurbanne et celle ci doit être financée par l'État.

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Le forfait mobilité durable sera proposé aux agents municipaux se rendant à vélo sur leurs lieux de travail. A noter que la ville possède déjà une flotte de vélos de service qu'elle met à disposition de ses agents. Cette flotte sera augmentée selon les besoins.

Action n°37

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et de vélobus dans toute la ville. Quels sont vos objectifs chiffrés en la matière ?

Cédric Van Styvendaël (Villeurbanne en commun)

D'abord, partir des besoins qui remontent des associations de parents d'élèves, pour tester les lignes dans les secteurs où la population exprime le plus grand besoin et la plus grande motivation. On peut arriver assez vite à une ligne de pédibus par école et une dizaine de vélobus sur la ville.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Pas de commentaire

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas assez de recul sur le sujet

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous sommes favorables à cette mesure. Cependant elle repose avant tout sur la volonté éducative de chaque école. Une sensibilisation auprès des parents d'élèves pour la mise en place de ce modèle pourra être envisagée. Ce type de projet doit

être porté par les parents d'élèves en fonction des besoins, des déplacements de chaque famille et la localisation de l'école.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Impossible de vous donner des chiffres aujourd'hui, nous n'avons pas toutes les données sur les dispositifs existants

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous inciterons les familles à venir à l'école à pied ou à vélo, avec l'installation de stationnements sécurisés dans l'école, pour trottinettes et vélos des enfants et du personnel, avec la mise en place de pédibus et vélobus, et grâce à l'aménagement de pistes cyclables sécurisées aux abords des écoles. Cela va de pair avec les zones de rencontre et les rues sans voiture devant les écoles, vues à l'action 18.

Action n°38

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Villeurbannais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo, Faites du Vélo, bourses aux vélos, etc. Etes vous prêt à organiser une journée sans voiture ? Et si oui sur quel périmètre ? Une manière efficace de sensibiliser les nouveaux arrivants consiste à leur proposer à l'occasion de leur arriver une visite de la ville à vélo. Etes vous favorable et disposé.e à l'organiser ?

Objectif d'ici 2026 : Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous serions favorable à une journée de type « Villeurbanne à vélo », qui rassemblerait dans son programme une bourse aux vélos, des animations, et une randonnée sécurisée dans toute la ville (avec parcours de 5, 10, 25 et 50 km). La sécurisation des carrefours, comme pour un événement cycliste majeur, rendra la journée sans voiture de fait dans une partie non négligeable de la ville

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous pouvons même aller plus loin dans cette idée, mais ce ne sont que des suppositions.

Nous portons le projet d'une grande cause municipale annuelle qui fédérerait tous les Villeurbannais autour d'un grand thème de société sur une année complète, avec de nombreux événements organisés autour de ce "fil rouge". Nous pouvons par exemple imaginer qu'une année, la grande cause municipale annuelle serait les mobilités douces, et notamment les déplacements à vélo.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Une réflexion sur ce type de journée pourra être débattu dans le cadre de la convention citoyenne que nous souhaitons mettre en place avec l'ensemble des acteurs de la ville de Villeurbanne.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Oui mais pas dans toutes la Ville. Réfléchir à des journées différentes, dans des quartiers différents selon certains axes sécurisables

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Afin d'encourager la pratique du vélo, nous favoriserons l'organisation de bourses à vélo, convergences à vélo et balades à vélo à la découverte de la ville, notamment pour les nouveaux habitants. Nous souhaitons également développer les actions lors de la semaine du développement durable (début mai) ou bien durant la semaine de la mobilité (en juin) dont le point d'orgue sera un défi mobilité et une "journée sans voiture". Les écoles, collèges, établissements publics et entreprises privées seront encouragés à participer au défi mobilité. Nous souhaitons aussi réfléchir avec les associations concernées à une grande Fête autour du vélo.

Action n°39

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Notamment sur le Cours Emile Zola, Emile Decorps, Pressensé/Iris mais également dans les quartiers.

Que pensez-vous de la vidéoverbalisation pour faire respecter aménagements cyclables et couloirs TC ?.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Cette verbalisation active sera une des priorités du début de mandat. Nous faisons aussi le pari de la présence humaine, dans un premier temps, sur la vidéoverbalisation.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous sommes complètement d'accords avec l'idée de verbaliser et sanctionner les stationnements et les dépôts sauvages. Nous l'avons évoqué plus haut, des unités de police municipale seront spécialement dédiées à la traque de ces incivilités.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Tolérance zéro avec toute les incivilités de la ville

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Dans le cadre de notre programme de généralisation de la vidéosurveillance pour souhaitons faire de la vidéoverbalisation pour ne plus avoir de mauvais comportements. Cela nécessite d'avoir un quadrillage global de la vidéosurveillance pour avoir un contrôle sur l'ensemble de la ville

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous ne sommes pas pour l'augmentation des caméras de vidéo-surveillance en ville. Lors des Assises de la sécurité et de la tranquillité que nous engagerons en 2020, nous discuterons avec les habitants, les associations, et la police, du « bon usage » des caméras et de leur éventuel redéploiement sur le respect des aménagements cyclables. Comme il a été énoncé plus haut, la verbalisation sera systématique lors de stationnement gênant sur les trottoirs, les infrastructures cyclables... après une période de sensibilisation. Grâce à la hausse du budget sur la sécurité, les effectifs de la police municipale seront plus nombreux. Celle-ci sera plus présente à vélo et à pied, et sera plus vigilante sur ces infractions.

Action n°40

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : Dans leurs démarches d'aménagement d'espaces pour le stationnement, les inciter à faire des Plans de Mobilité Employeur, atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville... Comptez vous les inciter financièrement, et à quelle hauteur ?

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Cela fera partie de notre démarche de « labellisation entreprises responsables » qui figure dans le volet économique de notre programme.

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Plutôt que de l'incitation financière, travaillons à des partenariats adaptés entre les sphères publique et privée.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Pas de commentaire

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Nous souhaitons accompagner les entreprises dans une mobilité plus durable sur le trajet domicile travail en fonction du travail du conseil de développement économique et social (CDES) qui sera mis en place. Nous souhaitons également nous reposer sur la citoyenneté des entreprises qui ont un avantage à tiré de ce type de dispositif.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Les budgets de la ville ne permettra pas de tout faire, et nous avons prévu de développer pour les entreprises de Villeurbanne un label éco-responsable et solidaire, label qui intégrera des éléments de politique de transport de leurs salariés

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Nous nous engageons à favoriser l'adoption de Plan Mobilité Employeurs par les entreprises qui sont localisées sur le territoire de la commune, en lien avec l'antenne locale de la Maison du vélo et la Métropole de Lyon.

Commentaires généraux

Cédric Van Styvendael (Villeurbanne en commun)

Nous avons organisé une balade à vélo le samedi 25 janvier et rappelé que le développement du vélo répond à de nombreux enjeux, de santé (lutte contre la pollution, activité physique), et de développement économique (filrière vélo générant des emplois durables). L'objectif est de multiplier par deux la pratique du vélo à Villeurbanne d'ici 2026. Nos propositions peuvent se résumer en 5 grands principes :

- 1/ Aménager la ville pour la rendre plus cyclable (développement des pistes, sécurisation par des séparateurs avec la chaussée automobile, axes de réseau vélo express, expérimentation des vélo-rues)
- 2/ Mailler la ville de stationnements vélos sécurisés
- 3/ Résoudre avec les associations les points noirs identifiés
- 4/ Encourager l'usage du vélo (par exemple : doublement de l'aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique de la Métropole sous condition de ressources, soutenir les dispositifs de vélo-école à destination des adultes, l'usage du vélo dans le cadre du périscolaire et des accueils de loisirs, lutte contre les incivilités automobiles)
- 5/ Soutenir tous les acteurs de la filière vélo (vente, réparation, livraison)

Béatrice Vessiller (Pour Villeurbanne avec Béatrice Vessiller)

Pas de commentaire

Clément Charliou (Un Nouvel Elan pour Villeurbanne)

Nous sommes favorables à la pratique du vélo en ville et nous nous sommes efforcés de commenter un maximum les réponses aux actions que vous préconisez. Nous espérons que vous disposez ainsi de suffisamment d'éléments pour considérer l'étendue de nos positions.

Emmanuelle Haziza (Villeurbanne au Cœur)

Le vélo fait partie intégrante d'une politique de mobilité urbaine. Il doit se développer en respectant trois règles :

- la sécurité des cyclistes et notamment des mineurs. Nous souhaitons ainsi étendre l'obligation du casque à tous les mineurs circulant dans la ville.
- le respect de son espace de circulation et de stationnement Tolérance zéro pour les stationnements sur les pistes cyclables mais aussi pour les stationnements gênants ou dangereux des vélos sur les trottoirs
- la convivialité avec les autres modes de transport et singulièrement la voiture .

Mode de déplacement aux multiples avantages, le Vélo a clairement un avenir à Villeurbanne .

Prosper Kabalo (Villeurbanne C'est Vous)

Notre objectif est de contribuer, avec la métropole de Lyon, à permettre à un plus grand nombre de Villeurbannais de se déplacer autrement qu'en voiture individuelle : TC, marche à pied et vélo.

Concernant ce dernier mode de déplacement, l'évolution du réseau a amené de plus en plus de cyclistes à pratiquer. Notre volonté est de permettre à chacun de pouvoir faire du vélo sur dans l'ensemble de la ville et la métropole, peu importe le quartier où il habite, de façon sécurisée.

Nous souhaitons que dès le plus jeune âge l'apprentissage du vélo et des bons gestes soient acquis. Nous accompagnerons l'ensemble des associations et des entreprises autour du vélo pour faire de ce mode de transport un moyen alternatif crédible pour chacun. Le vélo a toute sa place à Villeurbanne pour une coordination de l'ensemble des modes doux afin de limiter l'utilisation de la voiture, de camionnettes ou de camions.

Nous souhaitons une évolution accompagnée avec l'ensemble des acteurs de Villeurbanne pour que le vélo ait toute sa place.

Philippe Vieira (Villeurbanne 2020 pourquoi pas?)

Pas de commentaire

Béatrice Vessiller (Europe Ecologie Les Verts)

Béatrice Vessiller et de nombreux co-listiers sont des cyclistes au quotidien. La culture vélo de EELV s'appuie sur une pratique réelle et une vision de la ville. Nous sommes convaincus que développer le vélo est une solution rapide et économe qui contribue à la santé publique, en réduisant la pollution, à la santé des individus par l'activité physique, et à la préservation du climat par la baisse des émissions de gaz à effet de serre. Et cela, avec un coût d'argent public bien moindre que pour les autres modes motorisés. Le vélo, c'est bon pour la santé et bon pour le climat. Nous ferons de Villeurbanne une ville 100% cyclable !